

51002/2

NOTE AU DIRECTEUR GENERAL DES SPORTS ET LOISIRS

*Cl*  
*Mutumba*  
*15/1/85*

OBJET : Participation rwandaise aux Jeux Mondiaux  
en salle prévus à Paris du 18 au 19/1/1985.

Le Rwanda ne figurant pas sur la liste de l'article 911 qui reprend les pays pour lesquels la FIAA prendra en charge les titres de transport, nous avons adressé à celle-ci une lettre lui demandant de bien vouloir nous accorder les moyens de participation pour 2 athlètes et 1 officiel.

Par son télégramme nous parvenu le 4/01/1985, la FIAA nous a répondu qu'obligée de respecter l'article 911, elle ne nous offrait que l'hébergement et les repas à Paris.

Notre participation est ainsi donc définitivement compromise car ni le Ministère, ni notre Fédération d'Athlétisme et encore moins le CNOR ne disposent d'une somme de 261.090 FRW pour payer 3 billets d'avion KIGALI-PARIS et retour.

*Ju* Même si nous disposions de cette somme, il est de toute façon trop tard pour prendre part à ces jeux car ils ont lieu ce samedi et Dimanche.

*A deslova*  
*eltz*  
*14/1/1985*  
*VA 14.1.85*

Fait à Kigali, le 14/0/1985

MUDAHEMUKA Alexandre  
*[Signature]*

REPUBLIQUE RWANDAISE  
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Mod. 2/T

Indication de service	Numéro	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
		<b>TELEGRAMME</b>			Cachet du bureau d'arrivée	
		Federation Rwandaise des sports c/o Minijemese et des sports Bp 1044 Kigali				

L'Etat n'accepte aucune responsabilité à l'égard des communications. (Décret-loi du 17 juin 1974)

nnnc  
zczo grw911 gtn2377 lme7739 pag0228 tlx3720 sne 6853kiga  
rwkx co gblm 049  
London/Lm 49/47 03 1529

A traiter par DGSL  
Date entrée: 4/01/85  
N° Classification: 0085/15.08.01

federation rwandaise des sports  
c/o ministere de la jeunesse et des sports  
b.p 1044  
kigali  
rwanda

cher president  
jeux de paris  
regrette vivement devons respecter article 911 offrons hebergement  
repas etc 2 athletes plus officiel.  
sinceres remerciements votre interet.

john holt  
secretaire iaaf  
holt  
marathon London sw1

COL 1044 911 2 SW1

Din sports  
- Arriveront cette semaine  
- et faire proposition  
- de l'organisation de ce dernier  
Reubely  
08/11/85

BSI  
voir les véritables  
antécédents  
7.1.85

Kigali, le 28/11/1984

Monsieur John B. HOLT  
Secrétaire Général de la FIAA  
3, Hans Crescent  
Knightsbridge  
London, SW 1X 0LN  
ANGLETERRE

Monsieur le Secrétaire Général,

Référence faite à votre lettre n° 11/25/84 du 1/11/84 relative aux Jeux Mondiaux en salle prévus à Paris du 18 au 19/01/85, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Fédération Rwandaise d'Athlétisme désire vivement ne pas manquer à ce grand rendez-vous.

Cependant, notre pays ne figurant pas sur la liste de l'article 911 qui reprend les pays pour lesquels la FIAA prendra en charge les titres de transports, notre participation se voit compromise par le manque de moyens financiers. C'est pourquoi je vous demanderais de bien vouloir accorder les moyens de participation pour 2 athlètes et 1 officiel rwandais tout comme vous l'avez fait lors des Iers Championnats du Monde de HELSINKI où, rappelons-le, notre athlétisme a enregistré de bons résultats au 3000m féminin.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Fédération  
Rwandaise d'Athlétisme  
NDAGIJIMANA Jean Marie Vianney.

Kigali, le 28/11/1984

Monsieur John B. HOLT  
Secrétaire Général de la FIAA  
3, Hans Crescent  
Knightsbridge  
London, SW 1X 0LN  
ANGLETERRE

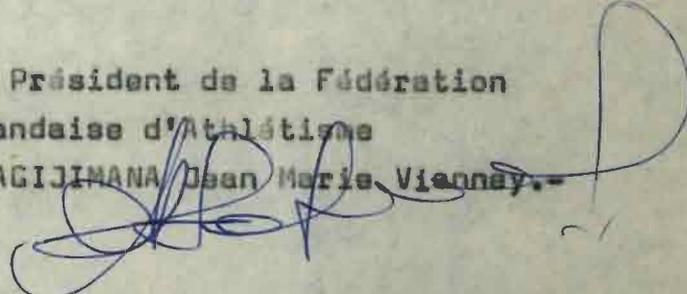
Monsieur le Secrétaire Général,

Référence faite à votre lettre n° 11/25/84 du 1/11/84 relative aux Jeux Mondiaux en salle prévue à Paris du 18 au 19/01/85, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Fédération Rwandaise d'Athlétisme désire vivement ne pas manquer à ce grand rendez-vous.

Cependant, notre pays ne figurant pas sur la liste de l'article 911 qui reprend les pays pour lesquels la FIAA prendra en charge les titres de transports, notre participation se voit compromise par le manque de moyens financiers. C'est pourquoi je vous demanderais de bien vouloir accorder les moyens de participation pour 2 athlètes et 1 officiel rwandais tout comme vous l'avez fait lors des 1ers Championnats du Monde de HELSINKI où, rappelons-le, notre athlétisme a enregistré de bons résultats au 3000m féminin.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Fédération  
Rwandaise d'Athlétisme  
NDAGIJIMANA Jean Marie Viennay.-



DGSL

Il y a 1 autre correspondance  
destinée à la FIAT qui n'est  
jamais sortie de votre boîte.  
Le séminaire régional  
pour lequel la FIAT voulait  
nous venir en aide à francement  
(3000 \$). Les lettres d'in-  
vitation qui devaient être faites aux  
pays de la région n'ont pas été  
confiées, à ma connaissance,  
avant mon départ à la

Angèles, je vous ai  
rennis alors ce dossier,  
et à ce jour, je pense  
qu'il doit probablement  
être chez un certain NANA-  
STANANA ou un de ses collègues.

Pouvez-vous m'aider à  
y voir clair?

06/12/84  
~~NANA-STANANA - J.N.V.~~

FICHE DE TRANSMISSION

A : Réunion

D 681  
Dire à Mr Souc <sup>1985</sup>  
de me voir

Pour suite à donner RA

Pour approbation \_\_\_\_\_

Pour signature \_\_\_\_\_

Pourrions-nous en parler ? \_\_\_\_\_

Comme convenu \_\_\_\_\_

Suite à votre demande \_\_\_\_\_

Noter et retourner \_\_\_\_\_

Pour information \_\_\_\_\_

Accord  
Vu

A classer La note en annexe propose la participation  
Commentaires neerlandaise (athlétisme) aux Jeux Mondiaux en  
Salle qui seront organisés à Paris les 18 et 19 janvier 1985.  
Notre pays n'étant pas retenu parmi les pays privilégiés  
par l'acquisition des athlètes de haut niveau, nous devons  
Date : reporter les frais de transport de nos athlètes. La lettre  
en annexe qui pourrait être signée par le Président de  
la Fédération d'Athlétisme demande une faveur de  
la FIAA pour reporter ces frais en Belgique  
Ces où il faudrait y participer - D 681 08/1/85

DG Sal

Il est intéressant d'envoyer  
(deux)<sup>UN</sup> athlètes aux jeux  
mondiaux en salle. Cependant,  
nous devons demander payer  
les frais de transport p.-c.-g.  
Le Rwanda ne figure pas  
sur la liste <sup>des pays</sup> retenus pour  
bénéficier de l'aide de la FIAA  
en matière de billets d'avion.

De ce fait, deux propositions se  
déparent : 1) écrire à la FIAA en  
lui demandant de nous aider  
en ticket comme elle l'a fait  
pour HELSINKI...

2) demander au CNOR de  
supporter les billets d'avion pour  
3 personnes (2 athl et 1 officiel), quitte  
à ce que AIR FRANCE ou SABENA  
fasse des prix réduits.

Autrement, il est à craindre que le  
maffet n'accorde les titres de transport.

26.11.84  
26.11.84



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

B.P. 60 KIGALI

Kigali, le .....

N°

*Am propre*

Monsieur John B. HOLT  
Secrétaire Général de la FIAA  
3, Hans Crescent  
Knightsbridge  
London, SW 1X 0LN  
Angleterne..

Ref. N° :

Annexe :

Objet :

Monsieur le Secrétaire Général,

Je réfère à votre lettre n° M/25/84 du 1/11/84 relative aux Jeux Mondiaux en salle prévus à Paris du 18 au 19/01/85, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Fédération Rwandaise d'Athlétisme désire vivement ne pas manquer à ce grand rendez-vous.

Cependant, votre pays ne figurant pas sur la liste de l'article 911 qui reprend les pays pour lesquels la FIAA prendra en charge les titres de transports, notre participation se voit compromise par le manque de moyens financiers. C'est pourquoi je vous demanderais de bien vouloir accorder les moyens de participation pour 2 athlètes et 1 officiel Rwandais tout comme vous l'avez fait lors des <sup>FIAA</sup> Championnats du Monde de HELSINKI où, Rappelons le, notre athlétisme a enregistré de bons résultats au 3000m féminin.

~~Je vous prie~~ Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Fédération  
Rwandaise d'Athlétisme  
NDAGIJANA Jean Marie Twarungu.

FICHE DE TRANSMISSION

A le DIRECTOR de S et L

Pour suite à donner \_\_\_\_\_

Pour approbation \* \_\_\_\_\_

Pour signature \_\_\_\_\_

Pourrions-nous en parler ? \_\_\_\_\_

Venir me voir \_\_\_\_\_

Comme convenu \_\_\_\_\_

Suite à votre demande \_\_\_\_\_

Noter et retourner \_\_\_\_\_

Pour information \_\_\_\_\_

A classer \_\_\_\_\_

Commentaires \_\_\_\_\_

*Nous devons profiter de l'occasion  
d'envoyer des officiels et  
des athlètes  
En attendant la réaction  
du F.I.A.A.*

Date : Le 22/11/1984

De : BSI  
UB.

TELEX OFFICIEL

POUR: FEDERATION INTERNATIONALE D'ATHLETISME

TELEX N° 296859 IAAF HG

ANGLETERRE

TEXTE: N° /15.08.01 DU COMMA REVOLET N° M/25/84  
DU 1/11/1984 COMMA HONNEUR VOUS DEMANDER ACCORDER MOYENS  
PARTICIPATION POUR 2 ATHLETES ET 1 OFFICIEL RWANDAIS AUX  
JEUX MONDIAUX EN SALLE PREVUS PARIS DU 18 AU 19/1/1985 COMMA  
RAPPELONS QUE RWANDA AVAIT PARTICIPE AUX JEUX D'HELSINKI 1983  
AVEC BONS RESULTATS AU 3000 M FEMININ COMMA ATTENDONS VOTRE  
REPONSE ET AUTRES INFORMATIONS UTILES URGENCE OBLIGERAIT  
FULLSTOP

LE MIJEUCOOP-RWANDA  
NDINDILYIMANA AUGUSTIN  
MAJOR BEM

*Ecrire plutôt  
lettre*

*17/26.11.84*

*Pour approbation  
le 22.11.1984  
[Signature]*

FEDERATION INTERNATIONALE d'ATHLETISME AMATEUR

Cables: Marathon London SW1 3, Hans Crescent,  
 Téléphone: 01 - 581 8771/2/3/4 Knightsbridge,  
 Telex: 296859 IAAF HG par D6SL London, SW1X 0LN

Date entrée: 19/11/84 1er novembre 1984  
 N° (Classement): 7661/15

A : TOUS LES MEMBRES DE LA FIAA  
 Pour information aux Membres du Conseil des Commissions.

*Direction Sports*  
*des fédérations*  
*Rebulet*  
*20/11/84*  
 BSI  
 16.11.84

Cher Monsieur le Président,

Jeux Mondiaux en salle - Paris - 18/19 janvier 1985

En complément à ma lettre du 27 septembre, par laquelle je vous donnais des indications préliminaires sur les Jeux Mondiaux en Salle, j'ai le plaisir d'adresser à tous les pays membres de la FIAA, une invitation chaleureuse à participer à cette nouvelle compétition mondiale.

Pour votre information, nous joignons à cette présent lettre:

- (i) des informations concernant les Jeux Mondiaux en Salle et leur lieu
- (ii) les Règles de cette compétition pour l'édition de 1985

Séjour Tous les frais de séjour, pour tous les athlètes et officiels seront à la charge de la FIAA.

Voyage (règle 911): Comme pour les Championnats du Monde d' Helsinki, la FIAA prendra à sa charge un quota d' athlètes et d'officiels (cf 911). Vous êtes priés de noter que la FIAA est prête à emettre les billets d'avion ou de rembourser le prix des billets pour le nombre d'athlètes et d'officiels mentionnés à l'article 911.4

Engagements complémentaires (Article 914). Tous les pays ne figurant pas sur la liste de l'article 911, peuvent engager deux (2) athlètes à ces Jeux, sans considération de performance minimale de qualification, mais leur frais de voyage seront à la charge de leur fédération nationale, ainsi que les ceux de tout officiel les accompagnant. Néanmoins, il est confirmé que les frais de séjour de tous les athlètes et officiels seront payés par la FIAA.

Engagements Préliminaires: vous trouverez ci-joint deux exemplaires du formulaire d'engagements préliminaire. L'un doit être envoyé à la FIAA et l'autre à Paris, à la FFA, avant le 30 novembre si possible.

Notez que les engagements définitifs devront être reçus à Paris par la F.F.A. le lundi 14 janvier 1985, à 18h00 au plus tard.

\* Le Conseil de la FIAA espère que les Jeux Mondiaux en salle interresseront de nombreux athlètes de premier plan dans les 24 épreuves retenues (13 masculines et 11 féminines) et qu'il s'agira d'une superbe fête pour notre élite athlétique. Dans cette perspective, nous espérons fermement recevoir votre réponse affirmative.

Avec mes meilleurs sentiments,

*John B. Holt.*

John B. Holt  
 Secrétaire Général



**JEUX MONDIAUX EN SALLE**  
**PARIS, Bercy : 18 - 19 Janvier 1985**

Réuni à Los Angeles le 12 Aout 84, le Conseil de la Fédération Internationale d'Athlétisme a décidé de créer en 1985, les

**JEUX MONDIAUX EN SALLE 1985**

*Cette organisation a été confiée à la France et plus particulièrement à la Fédération Française d' Athlétisme*

*Cette compétition se déroulera à*

**à PARIS au "PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY"**  
**les Vendredi 18 et Samedi 19 Janvier 1985**



**WORLD INDOOR GAMES**

**PARIS, Bercy : January 18th/19th, 1985**

During its meeting in Los Angeles on August 12th, 1984, the IAAF Council decided to stage

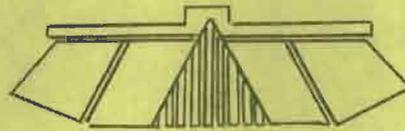
**WORLD INDOOR GAMES IN 1985**

The organisation was granted to **France** and especially to the French Athletic Federation.

This competition will take place :

**in PARIS at the "PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY"**  
**on Friday and Saturday January 18th and 19th, 1985**





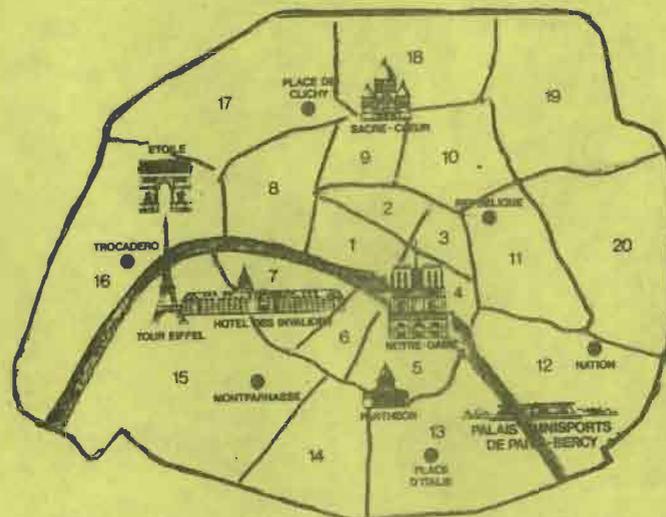
## LE PALAIS OMNISPORTS DE PARIS BERCY

Construit à l'initiative de la Ville de Paris, ce Palais des Sports est l'un des plus grands au Monde susceptible d'accueillir des épreuves d'athlétisme. Sa capacité pour l' Athlétisme est de 9 500 places assises (16 900 pour la boxe ...).

Ses dimensions sont: 128m de long - 108m de large et 24m sous le plafond.

Les installations d'athlétisme, dotées d'un revêtement synthétique, comprennent:

- \* une ligne droite de 6 couloirs pour des épreuves de vitesse et de haies sur 60m
- \* une piste circulaire de 200m au tour à 6 couloirs
- \* des aires de sauts (hauteur, perche, longueur, triple) et une de lancer de poids.



## THE "PALAIS OMNISPORT DE PARIS BERCY"

The Municipality of Paris decided to build this Sports Palace which is one of the greatest in the world where athletic events can be organized.

The total capacity of spectators is 16 900 but only 9 500 seats are available for athletics ; all spectators will be seated.

The size is 128m long, 108m wide and 24m height.

Site for athletic events covered with synthetic material include :

- \* a track with 6 lanes for sprint and hurdle events on 60m
- \* a circular track of 200m with 6 lanes
- \* jumping areas for high jump, pole vault, long jump and triple jump, and an area for shut putt.



## PROGRAMME

Ces Jeux Mondiaux en Salle comprennent 24 Epreuves :

- \* 13 masculines : 60m - 60m haies - 200m - 400m - 800m - 1500m - 3000m  
hauteur - perche - longueur - triple saut - poids - 5000m marche
- \* 11 féminines : 60m - 60m haies - 200m - 400m - 800m - 1500m - 3000m  
hauteur - longueur - poids - 3000m marche

Les épreuves de marche sont réservées aux athlètes invités par la FIAA

Les épreuves se dérouleront dans les tranches horaires suivantes :

**Vendredi 18 Janvier 1985 :**

15 H 30 - 18 H 30  
20 H 00 - 23 H 00

**Samedi 19 Janvier 1985 :**

15 H 30 - 18 H 15  
19 H 30 - 22 H 45

## PROGRAMME

These World Indoor Games include 24 events :

- \* 13 for men : 60m - 60m hurdles - 200m - 400m - 800m - 1500m - 3000m - High Jump - Pole Vault - Long Jump - Triple Jump - Shot Putt - 5000m walk
- \* 11 for women : 60m - 60m hurdles - 200m - 400m - 800m - 1500m - 3000m  
High Jump - Long Jump - Shot Putt - 3000m walk

The walking events are by IAAF invitations

These events will be organized :

**on Friday, January 18th, 1985**

from 15 H 30 to 18 H 30  
from 20 H 00 to 23 H 00

**on Saturday, January 19th, 1985**

from 15 H 30 to 18 H 15  
from 19 H 30 to 22 H 45





## HEBERGEMENT - TRANSPORTS

Les athlètes et leurs dirigeants seront hébergés à l' **Hôtel PLM St Jacques, 17 bd Saint Jacques, 75014 PARIS** (tél: 1/589.89.80 - Téléx 270740).

Le Comité d' Organisation assurera l'accueil des équipes dans les **aéroports parisiens** (Roissy / Charles de Gaulle et Orly).

Des rotations de cars seront mises en place entre l' **Hôtel PLM - le Palais des Sports de Bercy**, tant le Jeudi 17 Janvier que pour les compétitions, mais il existe aussi la possibilité de prendre le Métro : ligne directe (6 stations, 10 min environ)



## ACCOMMODATION - TRANSPORTS

Athletes and team officials will be accommodated in the **Hotel PLM Saint Jacques, 17 Boulevard Saint Jacques, 75014 PARIS** (Telephone 1/589.89.90  
Telex 270 740)

They will be met by the Organizing Committee at the Paris airports (Roissy / Charles de Gaulle and Orly)

Bus shuttles will be provided between the **Hotel PLM** and **Bercy Sports Palace** on **Thursday, January 17th** as well as on both competition days ; transport by Metro is also possible (6 stations, about 10 minutes)





## ATHLETES

*Le Règlement des Jeux Mondiaux en Salle prévoit que chaque pays peut inscrire deux athlètes aux Jeux Mondiaux sans que ceux ci aient l'obligation de réaliser des performances de qualification.*

*Pour assurer la promotion de la compétition la FIAA a décidé de prendre en charge les frais de séjour et une large partie des frais de voyage de plus 300 athlètes et de leurs accompagnateurs.. La répartition ci-après tient compte des résultats d'une étude statistique sur plusieurs années et dans les épreuves concernées par le programme des Jeux Mondiaux en Salle.*

*Seront ainsi invités, dans les conditions ci-dessus 335 athlètes plus 24 marcheurs, venant de 66 pays et représentant les 6 Associations continentales, figurant sur la liste ci-jointe.*



## ATHLETES

The rules of **World Indoor Games** foresee that each country may enter up to 2 athletes in the Games, regardless of any qualification standard.

For a good promotion of this competition, the IAAF has decided to pay the accommodation expenses of least 300 athletes and officials and a large part of their travel expenses.

The division mentioned on the next page was made after a statistical study of the results achieved during the last years in the events on the programme of the World Indoor Games

335 athletes and 24 walkers coming from 66 countries and representing the 6 Area Associations will be invited under these financial conditions





## LISTE DES ATHLETES PRIS EN CHARGE

(selon décision de la FIAA à Bruxelles, octobre 84)

*Avec les pays de la zone 11 des USA*

### Afrique: 12 pays - 30 athlètes

Algérie 2 - Côte d'Ivoire 2 - Egypte 2 - Ethiopie 2 - Kenya 5 - Maroc 2 - Nigéria 5 - Ouganda 2 - Sénégal 2 - Soudan 2 - Tanzanie 2 - Tunisie 2

### Asie: 12 pays - 36 athlètes

Corée 2 - Inde 2 - Indonésie 2 - Hong Kong 2 - Israël 2 - Japon 8 - Koweït 2 - Philippines 2 - République Populaire de Chine 8 - République Populaire de Corée 2 - Taïpei de Chine 2 - Thaïlande 2 -

### Océanie: 2 pays - 10 athlètes

Australie 8 - Nouvelle Zélande 2

### Amérique du Nord et Centrale: 10 pays - 55 athlètes

Bahamas 2 - Barbades 2 - Canada 8 - Cuba 8 - Jamaïque 5 - Mexique 2 - Porto Rico 2 - République Dominicaine 2 - Trinidad et Tobago 2 - USA 22

### Amérique du Sud: 4 pays - 11 athlètes

Brésil 5 - Chili 2 - Pérou 2 - Vénézuéla 2

### Europe: 28 pays - 203 athlètes → ?

Albanie 2 - Autriche 2 - Belgique 5 - Bulgarie 8 - Danemark 2 - Espagne 8 - Finlande 5 - Grande Bretagne et Irlande du Nord 17 - Grèce 5 - Hongrie 8 - Irlande 2 - Islande 2 - Italie 12 - Luxembourg 2 - Norvège 5 - Pays Bas 5 - Pologne 12 - Portugal 2 - RDA 17 - RFA 17 - Roumanie 8 - Suède 8 - Suisse 8 - Tchécoslovaquie 12 - URSS 22 - Yougoslavie 5 et ... France.





## P R E S S E



*Le Palais Omnisports de Paris-Bercy est équipé d'une organisation Presse digne des manifestations internationales qui s'y déroulent.*

The Paris-Bercy Omnisports Palace Press installations are fully adapted to the level of international events.

Les Journalistes bénéficient d'un accès indépendant et les Organisateurs peuvent disposer pour la Presse de places de parking réservées.

Le Centre de Presse situé à l'arrière de la tribune principale, en liaison directe avec les gradins réservés

à la Presse couvre une surface

de 1 200 m<sup>2</sup> environ, comprenant :

- un hall d'accueil et de repos de 140 m<sup>2</sup> environ,
- les bureaux des responsables de Presse (syndics),
- 4 locaux modulables pour Agences de Presse,
- une salle de rédaction,
- un espace pour télécommunication (20 cabines téléphoniques, telex, télécopie et téléphoto),
- une salle de conférence,
- des laboratoires photographiques.

Les Journalistes peuvent obtenir à leur demande des lignes téléphoniques privées. Ils disposent également de 6 taxiphones interurbains et de récepteurs de T.V. (circuit fermé).

### tribune de presse

Elle est située à mi-hauteur de la tribune principale. Elle est modulable en fonction de la nature et de l'importance de la manifestation.

- Elle peut être équipée de :
- tablettes pour journalistes de presse écrite, récepteur T.V. et, éventuellement de lignes téléphoniques. (le nombre étant fonction des besoins),
  - 60 tables individuelles et isolées pour commentateurs TV et radio pouvant recevoir 2 récepteurs TV.

Journalists have their own entrance and the organizers can allocate parking places reserved for the press.

The Press Centre behind the main stand is in direct communication with the press stands. This Centre totals 1,200 sq. metres and comprises:

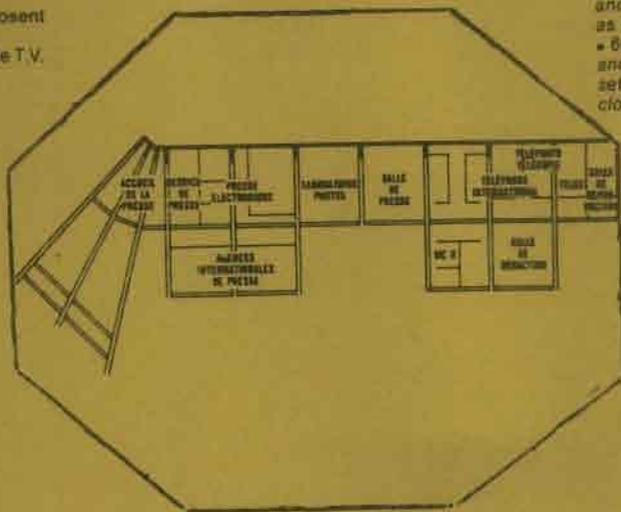
- a reception and rest hall of 140 sq. metres.
- offices used by press officers.
- 4 modular zones for news agencies.
- An editorial room
- A telecoms area (20 phones, telex, tele-copying, tele-photo)
- A conference room
- Photo processing equipment.

On request, journalists can obtain private lines. There are also 6 inter-city phone booths and closed-circuit TV receivers.

### press stand

This is half way up the main stand. It can be modified in a modular way to suit the type and size of the event.

- It can be fitted out with:
- reporters' writing desks, TV receiver and as necessary with phone lines as needs arise.
  - 60 individual insulated tables for TV and radio commentators with 2 TV sets as needed, covering results and closed-circuit.



Another press room will be available in the hotel proposed for journalists' accommodation.

Accreditation forms will be sent by the FFA to the IAAF members in the countries concerned and by the "Union Syndicale des Journalistes Sportifs Français" to the national associations members of the AIPS.

*Une seconde salle de presse est prévue dans l'hôtel réservé à la Presse.*

*Les Formulaires de demande d'accréditation seront envoyés par la FFA aux Fédérations membres des pays concernés, et par l'intermédiaire de l'USJSF aux associations affiliées à l'AIPS.*

# REGLEMENT DES JEUX MONDIAUX EN SALLE 1985

Paris Bercy, 18/19 janvier 1985

## 901 PROMOTION ET NATURE DE LA COMPETITION

- 901.1 Le Congrès de la FIAA a décidé, à Los Angeles, d'organiser à Paris, les Jeux Mondiaux en Salle 1985..
- 901.2 La FIAA se réserve tous les droits relatifs aux Jeux Mondiaux en Salle qui sont la propriété exclusive de la FIAA, y compris les droits de retransmission ou d'exploitation télévisées, radiophoniques ou cinématographiques. La FIAA peut accorder des concessions ou des licences au regard de ces droits.

## 902 AUTORITE DU CONGRES

Non applicable aux Jeux Mondiaux en Salle 1985.

## 903 POUVOIRS ET DEVOIRS DU CONSEIL

- 903.1 Le Conseil de la FIAA
- 903.1.1 exercera le contrôle général de la compétition
  - 903.1.2 confirmera la désignation d'un Délégué Technique et d'un Délégué à l' Organisation
  - 903.1.3 désignera un Délégué Médical et les membres du Jury d'appel
- 903.2 Le Conseil approuvera tous les contrats, budget et propositions financières.

## 904 COMMISSIONS (si nécessaire)

Non applicable dans le cas des Jeux Mondiaux en Salle.

## 905 DEVOIRS DU DELEGUE A L' ORGANISATION

- 905.1 Il garde en permanence des contacts étroits avec le Comité d' Organisation et fait des rapports au Conseil de la FIAA. En particulier, il règlera, si nécessaire, les problèmes posés par l'application de l' article 910

## 906 DEVOIRS DU DELEGUE TECHNIQUE

- 906.1 Il est responsable (conjointement avec le Comité d' Organisation qui lui apporte toute l'aide nécessaire) pour s'assurer que tous les préparatifs techniques sont pleinement conformes aux règlements techniques de la FIAA.

- 910.4 La FFA se porte garante de la compétence des Juges qui officieront durant les Jeux Mondiaux en Salle
- 910.5 La FFA se doit de fournir les meilleures conditions de travail possibles (hébergement, transports, matériel, etc ) pour le Délégué à l'Organisation, le Délégué Technique, les membres du Jury d'Appel, le Délégué Médical, les médecins, juges arbitres, juges et autres officiels techniques désignés par la FIAA
- 910.6 Dans le cadre des règlements de la FIAA, la FFA, en coopération avec le Trésorier Honoraire de la FIAA et le Délégué à l'Organisation, réglera les problèmes généraux suivants :
- 910.6.1 Finances et assurance
  - 910.6.2. Hébergement, repas et transports
  - 910.6.3. Presse, télévision, radio
  - 910.6.4. Protocole général et cérémonies protocolaires
  - 910.6.5. Vente des billets
  - 910.6.6. Sécurité

#### 911 FRAIS DE VOYAGE ET DE SEJOUR

- 911.1 La FIAA paiera les frais de voyage par voie aérienne (classe économique) ainsi que les frais de séjour pour une période débutant deux (2) jours avant la compétition pour les pays extra européens et débutant un (1) jour avant la compétition pour les pays européens, et se terminant le lendemain de la compétition pour les athlètes et officiels des délégations énumérées ci-après : (Cette répartition est basée sur une étude générale des statistiques de l'ATFS pour les dernières années)

Pour tous les autres athlètes inscrits (selon les spécifications de l'article 914.2), les frais de séjour seront pris en charge, mais pas les frais de voyage.

	Athlètes	Officiels
<u>Afrique</u>		
ALG	2	1
CIV	2	1
EGY	2	1
ETH	2	1
KEN	5	1
MAR	2	1
NIG	5	1
SEN	2	1
SUD	2	1
TAN	2	1
TUN	2	1
UGA	2	1

Envoyer avant le 30 novembre  
la page blanche à  
**L.A.A.F**  
3 Hans Crescent  
Knightsbridge - London SW1X 0LN  
UK

la page jaune à  
**F.F.A**  
10 rue du Faubourg Poissonnière  
75480 Paris Cédex 10  
France

I N S C R I P T I O N P R E L I M I N A I R E

JEUX MONDIAUX EN SALLE, Paris Bercy 18/19 janvier 1985

Nous accusons réception de l'invitation concernant 2 athlètes et 1 officiel pour les Jeux Mondiaux en Salle (cf. règle 914.2).

- \* que la fédération nationale doit prendre à sa charge les frais de voyage des membres de sa délégation.
- \* que la fédération nationale prend à sa charge les frais de voyage des athlètes et officiel de leurs délégations.

Nous précisons les détails suivants concernant nos deux athlètes

Nom/Prénom	Date de naissance	Epreuve	Performance 1984
------------	-------------------	---------	------------------

.....  
.....

Nous avons noté qu' à réception de cette demande, la FIAA nous adressera une demande d'inscription détaillée qui devra être retournée à la Fédération Française d' Athlétisme avant le **Lundi 14 janvier, 18h00**

Signature : .....  
Président ou Secrétaire Général

Fédération : .....

PS: la page verte est pour vos archives

Envoyer **avant le 30 novembre**  
la page blanche à  
**I.A.A.F**  
3 Hans Crescent  
Knightsbridge - London SW1X 0LN  
UK

la page jaune à  
**F.F.A**  
10 rue du Faubourg Poissonnière  
75480 Paris Cédex 10  
France

**I N S C R I P T I O N P R E L I M I N A I R E**

**JEUX MONDIAUX EN SALLE, Paris Bercy 18/19 janvier 1985**

Nous accusons réception de l'invitation concernant 2 athlètes et 1 officiel pour les Jeux Mondiaux en Salle (cf. règle 914.2).

- \* que la fédération nationale doit prendre à sa charge les frais de voyage des membres de sa délégation.
- \* que la fédération nationale prend à sa charge les frais de voyage des athlètes et officiel de leurs délégations.

Nous précisons les détails suivants concernant nos deux athlètes

Nom/Prénom	Date de naissance	Epreuve	Performance 1984
------------	-------------------	---------	------------------

.....  
.....

Nous avons noté qu' à réception de cette demande, la FIAA nous adressera une demande d'inscription détaillée qui devra être retournée à la Fédération Française d' Athlétisme **avant le Lundi 14 janvier, 18h00**

Signature : .....  
Président ou Secrétaire Général

Fédération : .....

PS: la page verte est pour vos archives

Envoyer avant le 30 novembre  
la page blanche à  
**I.A.A.F**  
3 Hans Crescent  
Knightsbridge - London SW1X 0LN  
UK

la page jaune à  
**F.F.A**  
10 rue du Faubourg Poissonnière  
75480 Paris Cédex 10  
France

I N S C R I P T I O N P R E L I M I N A I R E

JEUX MONDIAUX EN SALLE, Paris Bercy 18/19 janvier 1985

Nous accusons réception de l'invitation concernant 2 athlètes et 1 officiel pour les Jeux Mondiaux en Salle (cf. règle 914.2).

- \* que la fédération nationale doit prendre à sa charge les frais de voyage des membres de sa délégation.
- \* que la fédération nationale prend à sa charge les frais de voyage des athlètes et officiel de leurs délégations.

Nous précisons les détails suivants concernant nos deux athlètes

Nom/Prénom	Date de naissance	Epreuve	Performance 1984
.....			
.....			

Nous avons noté qu' à réception de cette demande, la FIAA nous adressera une demande d'inscription détaillée qui devra être retournée à la Fédération Française d' Athlétisme avant le **Lundi 14 janvier, 18h00**

Signature : .....  
Président ou Secrétaire Général

Fédération : .....

PS: la page verte est pour vos archives

FICHE DE TRANSMISSION

SI 002/2

A : Dou. A.S

*CL*

- \_\_\_\_\_ Pour suite à donner \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Pour approbation \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Pour signature \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Pourrions-nous en parler ? \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Venir me voir \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Comme convenu \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Suite à votre demande \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Noter et retourner \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Pour information \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ A classer \_\_\_\_\_

BSI Photocopie  
à transmettre  
au Pres FRA  
15.11.84

Commentaires \_\_\_\_\_  
 - Intéressant <sup>et précieux</sup> la proposition d'athlétisme si ce dernier  
 vos propositions \_\_\_\_\_

Pour être transmis au Kamukama sur 3000 m

Date : 11/11/84 sur 3000 m

De : DSSL  
08/11/84

FEDERATION INTERNATIONALE D'ATHLETISME AMATEUR

Téléphone: 01 581 8771  
 Télex: 296859 IAAF HQ  
 Câbles: MARATHON LONDON SW1

A traiter par	DGSL
Date entrée	5/10/84
N° Classement	6536/4

3 Hans Crescent  
 Knightsbridge  
 London SW1X 0LN

27 septembre 1984

A: Toutes les Fédérations Membres de la FIAA.

Cher Secrétaire Général

Avis préliminaire - Sujet: Jeux Mondiaux en Salle Inauguraux - Paris - 1985.

Je vous écris afin de vous informer que les Jeux Mondiaux en Salle Inauguraux seront organisés sur deux jours, (4 sessions) entre les 18 et 20 janvier 1985 au Palais Omnisports de Paris à Bercy, Paris - France.

Alors que le travail continue au niveau du programme des épreuves, je peux déjà vous annoncer que la FIAA enverra d'autres invitations prochainement. Tous les frais d'hébergement seront payés, et une aide financière sera fournie pour les frais de voyage. Les Membres seront informés immédiatement quand ces détails auront été clarifiés. Un dossier complet, contenant toutes les informations nécessaires, sera publié par la Fédération Française d'Athlétisme, la Fédération hôte, lors du Congrès du Calendrier International, qui aura lieu à Bruxelles, à la fin du mois d'octobre 1984.

Si vous désirez de plus amples explications, veuillez, s'il vous plaît, contacter le siège de la FIAA à Londres.

Dans l'attente d'avoir de vos nouvelles, veuillez agréer, cher Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*John B Holt*

J B HOLT  
 Secrétaire Général de la FIAA



CITIUS · ALTIUS · FORTIUS

SOLIDARITÉ  
OLYMPIQUE

AVENUE DE LA GARE 10  
CASE POSTALE 869  
1001 LAUSANNE

☎ 23 87 31/32/33/34/35  
☎ 25 995 SOLYCH  
# SOLIDARITÉ

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

CHÂTEAU DE VIDY, 1007 LAUSANNE, SUISSE

A traité par	DGSL
Date entrée	9/20/84
N° Classification	6614/15.08.81

*Div. AS*  
*Sainte*  
*Barthé*  
*11/10/84*

A TOUS LES COMITES NATIONAUX OLYMPIQUES

Lausanne, le 4 octobre 1984

Réf. C/29/84

Objet : bureau de la Solidarité Olympique à Mexico

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général,

A l'occasion de l'Assemblée Générale des Comités Nationaux Olympiques qui va se tenir à Mexico, il nous apparaît opportun, à l'instar de notre expérience de Los Angeles, d'y ouvrir un bureau de la Solidarité Olympique.

Le secrétariat de la Solidarité Olympique et moi-même, nous tiendrons à votre disposition pour résoudre les problèmes qui surgiraient et aussi traiter n'importe quel thème affectant la Solidarité Olympique.

Pour ce faire, des rendez-vous pourraient être pris à l'avance d'un commun accord.

Au plaisir de vous rencontrer à Mexico, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
Anselmo LOPEZ  
Directeur de Solidarité Olympique

cc : Président du CIO  
Directeur du CIO